

JUIN 2020
N° 121

PORTES
LÈS VALENCE
LA VILLE

Portes-Infos

le magazine municipal de Portes-lès-Valence

■ FÊTE DE LA MUSIQUE - VOIX EN SCÈNE / 14 à 15



LA MUSIQUE REDONNE DE LA VOIX !

Sommaire

ÉDITO DU MAIRE / 3

LE TOUT IMAGE / 4

ACTUALITÉS MUNICIPALES

- 5 . JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE,
. L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE,
- 6 . MASQUES DE LA RÉGION,
. DON DU SANG,
- 7 . RÉORGANISATION DES SERVICES,
. PLAN CANICULE,

DOSSIER DU MOIS

8-9 PERMIS DE CONSTRUIRE,

URBANISME ENVIRONNEMENT

- 10 LES GALLES, UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE
- 11 . LUTTEZ CONTRE LES NUISIBLES !,
. ALLERGIES AUX POLLENS,
. NEUTRALISER L'AMBROISIE,

SÉCURITÉ CIVILITÉ

- 12 . DÉLÉGUÉS COHÉSION POLICE-POPULATION,
. OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES,

ÉCONOMIE COMMERCE

- 13 . UNE NOUVELLE INFIRMIÈRE,
. LAETI RÉFLEXOLOGIE,
. ESSENTI'ELLES IMMOBILIER ET ART & CONCEPTION,

CULTURE ANIMATION

- 14 VOIX EN SCÈNE,
- 15 LA FÊTE DE LA MUSIQUE,
- 16-17 PORTES EN FÊTE AU PARC LÉO LAGRANGE,
- 17 MÉDIATHÈQUE, ÉCOLE DE MUSIQUE, ÉCOLE D'ART, TRAIN-THÉÂTRE,

MJC-CENTRE SOCIAL

18 VOILÀ L'ÉTÉ !

VIE ASSOCIATIVE

19-21 US VÉORE XV, USCP BASKET, BOULE CHEMINOTE, LA FLÈCHE SOUS BOIS, USCP TENNIS, TWIRLING CLUB, UGSP, BMX, JUDO JUJITSU TAÏSO, PÉTANQUE CHEMINOTE, BIKE CLUB,

PORTRAIT DU MOIS

22 THOMAS, MARIN-POMPIER ET SAPEUR-POMPIER

AGENDA DU MOIS / 23

LIBRE OPINION / 24-25

BLOC NOTES / 26-27

Retour vers le passé

Entre le don de masques à l'Ehpad Les Chênes et le portrait page 22, les pompiers sont à l'honneur ce mois-ci dans le Portes-Infos. Retour en arrière en 1950 à l'occasion d'une manœuvre de nos soldats du feu portois qui, visiblement, avaient fière allure dans leur Dodge WC52

© Mémoire Vivante



URGENCES

Il y a URGENCE à sortir de l'ensemble des différentes crises que nous subissons, qu'elles soient sanitaires ou économiques.

S'il est encore trop tôt pour faire un bilan complet des conséquences de la période du 15 mars au 10 juillet -date de sortie prévisible de l'urgence sanitaire- on peut constater que les élus sont porteurs d'innovation et de dynamisme. En cela, l'État ne s'est pas trompé en laissant la réalisation opérationnelle des décisions prises en haut, très souvent loin de la réalité du terrain, aux élus locaux pendant cette crise du Covid-19.

Pour autant, il va nous falloir être encore patients. La relance économique qui est souhaitée doit permettre le redémarrage des outils de production.

Néanmoins, nous constatons au fil des réunions de chantier organisées depuis le 11 mai dernier que beaucoup de produits sont encore manquantes.

En ce qui nous concerne, tous les chantiers en cours ou à démarrer (piscine, stade...), malgré la volonté forte de les voir avancer, vont subir d'énormes retards, autant, voire plus que la durée de la période d'urgence sanitaire.

Nous devons tous nous adapter.

Nous ne manquons pas d'ambition et notre anticipation du début d'année nous est aujourd'hui salutaire, mais il est difficile de prévoir l'imprévisible.

L'année 2020 restera sans nul doute dans les annales de notre Histoire.



**Geneviève
GIRARD**
Maire de Portes-lès-Valence
Conseillère départementale

Bien Cordialement
A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. Girard', written over the text 'Bien Cordialement'.

Le Tout Image



Stoppés pendant plusieurs semaines et malgré les contraintes dues au Covid-19, les travaux du futur complexe sportif du stade Gabriel Coullaud ont repris.



L'association Working together, qui réalise des actions de coopération et d'entraide entre les pompiers du monde, a remis des masques au personnel de l'EHPAD Les Chênes. Parrainée par Thomas (voir en page 22), cette action fut aussi l'occasion de remettre des lots (gel hydroalcoolique, savon, gel douche et shampoing). 29-05-2020



Les graviers du terre-plein central, avenue Jean Jaurès (face à la mairie), ont été remplacés par un béton désactivé. Quelques jours plus tard, les pots de fleurs suspendus ont retrouvé leur place.



Les panneaux ont été posés courant mai. La 3^e fleur obtenue fin 2019, est une belle récompense et contribue à la qualité environnementale de notre ville.



Comme tous les ans, la commune a procédé au tirage au sort des jurés d'assise sur la liste électorale. Quelques jours plus tard, 24 Portoises et Portoises ont reçu un courrier leur expliquant la démarche. 15-06-2020

Le 27 mai 1943 Création du Conseil National de la Résistance

Le 27 mai 1943 se réunissaient pour la première fois à Paris tous les représentants des partis politiques, des syndicats et des organisations de la résistance, créant ainsi le Conseil National de la Résistance. Afin de commémorer cet événement historique le maire Geneviève Girard, l'adjoint à la sécurité publique Patrick Groupierre, le délégué aux anciens combattants Philippe Millot et Lucas Vély, représentant du



Conseil Municipal des Jeunes ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts, dans le respect des consignes fixées par la préfecture portant sur l'organisation des commémorations patriotiques.

18 juin 1940 « Une nouvelle espérance »

« Peu d'Hommes sont capables de changer le destin d'un pays. C'est pourtant ce que fit Charles de Gaulle en prenant la parole à la BBC le 18 juin 1940. Alors que tout semblait perdu pour notre pays, livré à la déroute militaire et au re-



noncement moral de ses gouvernants, une voix s'est élevée dans la nuit de l'abandon et est venue saisir les entrailles de notre vieux

pays pour y faire naître une nouvelle espérance ». Ainsi s'exprimait le 18 juin dernier devant le monument aux morts le maire Geneviève Girard, en ce 80^e anniversaire de l'Appel du général de Gaulle. Elle était entourée d'une grande partie du conseil municipal, de Mathieu Huset (Conseil Municipal des Jeunes) et des représentants du Comité d'entente des anciens combattants.



Tous ont bien entendu respecté les mesures sanitaires toujours en vigueur.

10 800 masques de la Région

Offerts par la Région Auvergne Rhône-Alpes, 10 800 masques en tissu et réutilisables ont été livrés en mairie. Les 8, 9 et 10 juin derniers, la distribution a été assurée par l'entreprise Distribal (notre photo de droite), distributeur habituel de votre Portes-Infos, à raison d'un à deux masques par boîte aux lettres (en fonction du nombre de noms). Les foyers désirant des masques supplémentaires ont pu les retirer la semaine suivante en mairie.



Le don du sang sur rendez-vous

Covid-19 oblige, la cinquantaine de donneurs qui se sont présentés le 26 mai dernier à la salle Brassens n'ont pas eu à attendre bien longtemps. Par mesure sanitaire, tous ont dû prendre rendez-vous (donde-sang.efs.sante.fr – rubrique RDV en ligne)

avant d'effectuer leur don, ce qui a eu pour effet de "lisser" les passages sur toute la matinée. Mis à part le masque et le lavage des mains devenus obligatoires, le parcours habituel n'a pas changé : questionnaire, passage devant un médecin avant de terminer par le don. 30 à 45 minutes seulement pour sauver des vies...

Pour Mehydin Rebahi, le déclic est venu lorsque son épouse a été malade. « Je me suis dit qu'il fallait que je fasse quelque chose ». « N'hésitez pas, n'attendez pas pour venir faire un don » dit-il.

« Un jour, vous en aurez peut-être besoin » souligne Rachel Sinigre, qui vient faire un don pour la 4^e fois. « On est bien accueilli » dit-elle pour vous encourager à en faire de même.

« Il faut prendre le temps de faire un don » affirme Cédric Abonnenc, qui vient d'être pris en charge par Fanny, infirmière à l'Établissement Français du Sang. Tous les jours, elle parcourt la Drôme et l'Ardèche pour venir à la rencontre des donneurs.



Réorganisation des services en mairie Pour mieux vous servir



Les usagers de la mairie ont certainement remarqué que depuis le 11 mai, déconfinement oblige, un sens de circulation a été mis en place. Ce changement ayant montré son intérêt, il restera définitif.



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est désormais situé près de l'entrée Sud de la mairie (mais accessible au public uniquement par l'entrée principale). Tous les bureaux du service (logement social et action sociale) ont été regroupés et sont dotés d'une petite salle d'attente commune. Cette réorganisation permet d'accueillir le public dans de meilleures conditions et dans un espace désormais dédié à l'action sociale.

La même logique a présidé au regroupement des bureaux des services suivants :

- l'état civil, le renouvellement des cartes d'identité et passeports, les étrangers.
- Le service scolaire (inscription et restauration).

PLAN CANICULE : inscrivez-vous

Si vous êtes une personne de 70 ans et plus, isolée ou atteinte de handicap, domiciliée à Portes-lès-Valence, vous pouvez vous inscrire au registre des personnes âgées et/ou isolées. Ainsi, en cas de déclenchement de l'alerte orange du plan canicule par la préfecture de la Drôme, vous serez automatiquement contactée afin de vous apporter, si nécessaire, conseils et assistance.

Cette inscription est aussi valable en cas de grand froid ou d'épidémie.
Contact : 04 75 57 95 32.



Le permis de construire

Déposer un permis de construire est un acte complexe, réalisé le plus souvent par des professionnels pour le compte de particuliers.

Afin d'être sûr de ne pas perdre de temps dans l'instruction de son dossier, mieux vaut en connaître les règles...

À quoi sert un permis de construire ?

Le Permis de Construire (PC) est une demande d'autorisation qui permet à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur et notamment le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Portes-lès-Valence.

Un permis de construire est notamment exigé pour :

- créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m², (voire 40m² dans certains cas).
- ou
- modifier les structures porteuses ou la façade d'un bâtiment existant, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (ex : transformation d'un local commercial en local d'habitation).
- ou
- créer un bassin de piscine supérieur à 100 m².

La constitution du dossier

La demande de permis de construire doit être effectuée avec le formulaire suivant :

- PCMI cerfa 13406-07 lorsqu'il s'agit d'une maison individuelle et/ou ses annexes,
- PC cerfa 13409-07 pour les autres constructions (logement collectif, exploitation agricole, établissement recevant du public...).

Chaque formulaire doit être complété de pièces, dont la liste est limitativement énumérée sur la notice de demande de permis de construire.

Les documents sont disponibles sur le site servicepublic.fr



Le dossier doit être envoyé en 4 exemplaires par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé à la mairie de la commune où est situé le terrain.

La mairie délivre un récépissé comportant un numéro d'enregistrement qui mentionne le délai d'instruction à compter duquel les travaux pourront commencer en l'absence d'opposition du service instructeur.



Dès que le permis de construire vous est accordé, vous devez informer les tiers de votre projet. Ses principales caractéristiques sont affichées sur un panneau placé sur votre terrain de manière à être bien visible de la voie publique.

À partir du premier jour de cet affichage et pendant 2 mois, les tiers peuvent exercer un recours contre l'autorisation d'urbanisme. L'affichage doit être maintenu pendant toute la durée des travaux.



Si vos travaux n'entrent pas dans le cadre défini par le permis de construire, ils restent toutefois soumis à d'autres types d'autorisations, selon les cas de figure (permis de construire modificatif, permis d'aménager, déclaration préalable ou encore autorisation de travaux pour les Établissements Recevant du Public).

Renseignement : servicepublic.fr (rubriques logement puis urbanisme) ou auprès du service urbanisme de la mairie.



Le délai d'instruction est de 2 mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes, ou 3 mois dans les autres cas.

Si une demande de pièce complémentaire est effectuée dans un délai de 1 mois à compter du dépôt, le délai repart à partir de la production des pièces complémentaires sollicitées.



Une fois accordé, le permis de construire porte la mention "sous réserve du droit des tiers". Cette mention signifie que votre permis de construire n'est délivré qu'au regard des règles d'urbanisme (droit public) mais ne concerne pas les règles dites de droit privé (droit de vue, de passage etc.). Il appartient au demandeur de s'assurer qu'il respecte les dispositions du code civil.

L'autorisation d'urbanisme est toujours délivrée sous réserve du droit des tiers.



Dès le commencement des travaux, transmettre en mairie la Déclaration d'Ouverture de Chantier et, une fois ceux-ci terminés, transmettre la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux accompagnée des attestations requises selon le cas de figure.

Ces documents obligatoires sont souvent sollicités par les notaires lors d'une vente.

Délai pour commencer les travaux : 3 ans (pouvant être prorogés sous conditions). Une fois commencés, les travaux ne doivent pas être interrompus plus d'un an, afin que l'autorisation soit toujours en cours de validité.



Les Galles

Bientôt un parc photovoltaïque

Les travaux pour la construction d'un parc photovoltaïque de 2,6 hectares viennent tout juste de débuter tout près de la départementale 111, au lieu-dit Les Galles. Il développera une puissance moyenne de 2700 kw. Le 5 septembre 2017, une réunion publique fut d'ailleurs l'occasion de présenter le projet à la population.

Les plus anciens se souviennent que Les Galles, de 1984 à 1995, furent tout simplement une décharge. Fermé il y a donc 28 ans, le site fut recouvert par de l'argile et équipé d'un système de collecte des émissions de biogaz, devenues aujourd'hui quasiment inexistantes. Bientôt, cette surface inerte va devenir une surface utile produisant une puissance moyenne de 2 700 kw d'électricité (soit la consommation moyenne de 1 060 foyers).

Environ 2 millions d'euros vont donc être investis par la SAS Les Galles, qui elle-même regroupe l'entreprise grenobloise GEG ENeR, ROVALER (Valence Romans Agglo dans le cadre du plan climat énergie) et la société SILABE (propriétaire du terrain). Le site verra prochainement l'installation d'environ 8000 modules reposant sur une armature métallique lestée par des caissons remplis de gravier.

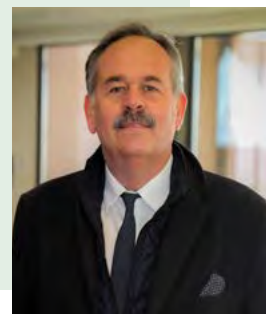
Mise en service courant octobre

Les travaux ont commencé fin juin par un simple nettoyage du site. Suivront le terrassement et l'aménagement des accès. D'ici à fin juillet, les structures métalliques seront installées tandis que courant août commencera l'installation des modules photovoltaïques. Le poste de transformation électrique sera réalisé fin septembre, tout comme la connexion au réseau, qui aura lieu exclusivement de manière souterraine. En octobre, la nouvelle centrale photovoltaïque sera mise en service et produira de l'électricité renouvelable pendant 30 ans.



« Nous nous félicitons de cette réalisation et inscrivons notre commune dans une démarche économique verte, respectueuse de notre environnement ».

Daniel Grousson,
1^{er} adjoint
en charge
de l'économie,
de l'écologie
et de l'emploi.



Luttez contre les nuisibles !

LE MOUSTIQUE TIGRE

Sur la carte de France, de la progression du moustique tigre, la Drôme apparaît malheureusement en rouge. Pourtant, il existe des solutions simples pour limiter cette nuisance. Reconnaisable à ses rayures noires, "aedes albopictus" apprécie plus particulièrement nos chevilles. Le moustique tigre se déplace très peu. Il y a donc de fortes chances pour que le moustique qui vous pique soit né chez vous ou chez votre voisin. Pour en limiter le nombre, éliminez toutes les

eaux stagnantes type eaux stagnantes type soucoupes de pots ou marres.

La ville de Portes-lès-Valence prend toute sa part à cette lutte. Une vingtaine de "pièges à ponte" ont été disséminés dans toute la ville (notre photo).



LE PAYSANDISISA ARCHON OU PAPILLON DU PALMIER

Apparu dans la région il y a environ deux ans, le "Papillon du palmier" fait son retour avec l'été. Tout commence par l'éclosion des larves du début de l'été jusqu'en septembre. La chenille commence ensuite à forer les tiges et le tronc du palmier, jusqu'au cœur et fini par le tuer. On peut repérer la présence des chenilles grâce à de petits tas de sciure, aux perforations en ligne sur les palmes, à l'apparition de gomme ou encore au dessèchement des feuilles. Il existe des solutions de lutte biologique que vous retrouverez sur de nombreux sites internet dédiés.



Allergies aux pollens

Selon les premiers constats, les masques anti Covid 19 ont un autre avantage : ils protègent partiellement contre les pollens. Il n'en demeure pas moins que 25% de la population souffre d'allergie respi-

ratoire. Le nez bouché, le nez qui coule, les éternuements et les démangeaisons sont les symptômes de la rhinite allergique, tandis que les yeux rouges qui piquent et la sensation de sable dans les yeux

sont ceux de la conjonctivite allergique. Parmi les plantes les plus émettrices de pollens, on retrouve le cyprès, le thuya, le bouleau, le platane...

Neutraliser l'ambroisie

En août prochain, l'ambroisie entrera en floraison et va rendre particulièrement difficile la vie de nombreuses personnes allergiques. Juillet est donc le bon moment pour mener une lutte sans merci contre ce fléau. Souvent apparue dans des terres fraîchement remuées, vous pouvez l'arracher (équipé de gants et masque), la faucher ou la biner. Si vous constatez sa présence ailleurs que chez

vous, vous pouvez la signaler sur le site ou l'application signalement-ambroisie.fr. Trois fois par an, les agents de Valence Romans Agglo et de la ville de Portes-lès-Valence, font un repérage sur tout le territoire de la commune afin de repérer les sites d'ambroisie. Un courrier est ensuite envoyé aux propriétaires.





Délégués Cohésion Police-Population Reprise des permanences

Suspendues le temps du confinement, les permanences des Délégués Cohésion Police-Population ont repris début juin.

Chaque premier jeudi du mois, Martine Orion ou Alain Abisset assurent une permanence à la Maison des associations, salle A.

Policiers réservistes, ils peuvent vous renseigner, vous conseiller ou encore vous orienter vers les bonnes personnes en fonction de votre demande.

Mais attention, n'étant plus assermentés, ils ne peuvent en aucun cas prendre les plaintes.

Contact :

Tel : 06 74 37 46 40

ou 06 26 06 25 44

Permanence le premier jeudi du mois, Maison des associations, salle 5, de 9h à 12h sans rendez-vous.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : Vous partez en week-end prolongé, en vacances, inscrivez-vous...



L'été est là et beaucoup d'entre vous comptent bien partir quelques jours. Si vous souhaitez que la police municipale et la police nationale effectuent régulièrement des passages chez vous pour vérifier si tout va bien, vous pouvez vous inscrire.

Pour cela, remplissez une fiche d'inscription (que vous trouverez sur le site : servicepublic.fr), puis présentez vous au poste de la police nationale (rue Pierre Semard), ou à la police municipale (près du bureau de poste), au plus tard deux jours avant votre départ.

Une nouvelle infirmière



Après avoir fait des remplacements durant 4 ans, Valérie Lécueillier s'est installée le 1^{er} juin à Portes-lès-Valence. Infirmière diplômée d'État, elle effectue tous les jours des déplacements à domicile.

Elle reçoit aussi à son cabinet situé au 65 rue Jean Jaurès, immeuble Le Forum, mais cette fois sur rendez-vous.

Contact : 06 25 06 49 11.

Laeti réflexologie



« Invitation à la détente profonde, les bienfaits en sont très nombreux sur tous les maux du corps. La réflexologie est basée sur le principe que tout le corps est représenté sur le pied. En stimulant les zones repère, le réflexologue atteint les zones correspondantes ». Ainsi s'exprime Laetitia Polliotti, qui vient de s'installer comme réflexologue.

Elle vous attend au 28 rue Pasteur les mercredis, vendredis après-midi et samedis, sur rendez-vous. Renseignements au 06 88 58 59 31.

Essenti'elles immobilier Art & conception

Pour les ventes ou achats immobiliers, montez directement à l'étage. Vous y retrouverez Isabelle Gross et Lydia Moinier. Spécialistes des transactions immobilières, toutes deux donneront d'excellents conseils. Contact : 06 43 33 13 45.

Si vous avez un projet de construction, arrêtez-vous cette fois au rez-de-chaussée du même bâtiment, situé au 8 de la rue Danielle Casanova. Aidé par son dessinateur Olivier Bouriot, Daniel Dorne vous proposera de mener pour vous votre projet de construction, de la conception à la réalisation. Contact : 06 20 42 49 86.



Voix en Scène Et les gagnantes sont...

Après avoir interprété une chanson de Lady Gaga, l'Allexoise Lisa Genin (14 ans) remporte Voix en Scène dans la catégorie enfants devant 3 autres candidates. Plus nombreux étaient les candidats adultes. Sur 7 sélectionnés, la prestation convaincante de la valentinoise Naomie Prévost et son interprétation de Barbara Streisand ont visiblement emporté l'adhésion des jurés. Vous les retrouverez le 10 juillet, en 1^{ère} partie des Z'enchanteuses. Notons la participation de la Portoise Julie Raimundo.



Les résultats

Catégorie enfants

- 1 - Lisa Genin (Allex)
- 2 - Océane Duneux-Lafont (Aubenas)
- 3 - Tina Demaison (Montoison)
- 4 - Luna Chalindard (Vif)

Catégorie adultes

- 1 - Naomie Prévost (Valence)
- 2 - Victoria Lewis (Besayes)
- 3 - Camille Valette (Saint Agrève)
- 4 - Mélissa Amrane (Loriol)
- 5 - Eddy Hoareau (Chatuzange le Goubet)
- 6 - Hinda Jamaï (Bellegarde sur Valserine)
- 7 - Julie Raimundo (Portes-lès-Valence)



Marion Elgé et David Granier fêtent la musique

Le 21 juin au théâtre de verdure du parc Léo Lagrange, la fête de la musique avait un petit air de retour aux sources « *comme en 1982* » (date de sa création)

soulignait le maire Geneviève Girard qui, avec le service culturel de la ville, avait tenu à ce que la fête ait bien lieu. Mesures sanitaires obligeant, seules 150 personnes avaient pris place sur les gradins et les sièges, à un mètre de distance les uns des autres bien entendu.

Dans cet espace intime et chaleureux, la soirée a commencé par



le concours Voix en scène et s'est poursuivie par le concert de Marion Elgé.

Un piano pour elle, un kit percussion ou une guitare pour lui... Marion Elgé et David Granier ont animé de main de maître la seconde partie de soirée. Fidèles entre les fidèles de Portes-lès-Valence, celle pour qui « *Le temps nous rend meilleurs* » a enchanté le public tout en penchant vers des airs pop acidulés et espiègles. Le public a été conquis.



Marion Elgé a retrouvé, le temps d'une chanson, Didier Entat, gagnant de Voix en Scène dans la catégorie auteur compositeur en 2018.



Portes en Fête

AU PARC LÉO LAGRANGE - 21H

Spectacles Gratuits

« Portes en Fête se dessinera autrement cette année, autrement que par la proximité sociale et les grands rassemblements, mais avec toujours cette volonté de vous proposer des rendez-vous festifs, familiaux et gratuits au cours de votre été. Afin de vous recevoir en toute sérénité nous avons mis en place un protocole sanitaire respectant les mesures de distanciation physique permettant une jauge d'accueil du public maîtrisée.
Bel été à tous ! »



Lilian Chambonnet,
adjoint à la culture,
à l'animation
et à la communication



Concert - Les Z'enchanteuses

Vendredi 10 juillet - Théâtre de verdure

Difficile de dire si Les Z'enchanteuses, c'est d'abord deux très belles voix, un look glamour ou un charme fou.

Julie et Tifène sont deux amies d'enfance valentinoises qui, en 2015, s'unissent pour former un duo. Avec Jean-Vital à la basse, Kevin à la batterie et Fred à la guitare, elles vous feront découvrir leurs reprises de jazz, de pop, de variété française ou internationale en version acoustique et arrangée. Avec le confinement, elles se sont même lancées dans un clip participatif et ont produit leur 1^{ère} création originale : "Comme 1+1".

Première partie : Lisa Genin et Naomie Prévost, gagnantes du concours Voix en Scène 2020.

Humour - Edgar-Yves

Vendredi 24 juillet - Théâtre de verdure

L'écologie, les vegans, les bobos, l'infidélité, la politique, tels sont quelques-uns des thèmes abordés par Edgar-Yves, avec tout de même une prédilection pour les rapports entre les noirs et les blancs. Avec son rire communicatif, Edgar-Yves n'a aucune complaisance pour les uns et les autres, mais toujours dans un esprit taquin.

En première partie : Medhi Dix et Samir

Le premier propose du slam et du comique, le second s'inspirera de son spectacle Work in regress, les deux artistes valentinois interpréteront même un sketch en commun.



Cinéma plein air *Bohemian Rhapsody* Vendredi 7 août

Vous aimez Queen et Freddie Mercury ? Alors cette projection est pour vous. Très apprécié par la critique, ce film aux 4 Oscars retrace la vie du célèbre chanteur britannique et revient sur la formation du groupe en 1970 avec, en apothéose, le concert Live Aid à Londres en 1985. Magnifiquement interprété par Rami Malek, *Bohemian Rhapsody* raconte la grande et la petite histoire de tubes devenus planétaires. À voir ou à revoir absolument.



Soirée organisée en collaboration avec le Conseil Municipal des Jeunes.

Cinéma plein air *Le Roi lion* Samedi 8 août

C'était il y a déjà 25 ans... En octobre 1995, petits et grands découvraient l'histoire de Simba, de son père Mufasa ou encore du suricate Timon, inséparable du phacochère Pumbaa. En 2019, Walt Disney Pictures proposait une version en réalité virtuelle avec un scénario quasi identique à l'original. Les enfants devenus grands apprécieront les effets spéciaux et pourront replonger dans cette histoire... avec leurs propres enfants !



Soirée organisée en collaboration avec le Conseil Municipal des Jeunes.

Médiathèque Garder le virus des livres !

Depuis le 30 juin, la médiathèque est ouverte, mais en mode adapté. Sont accessibles les emprunts de documents en libre-accès et le retrait de documents réservés.

Par contre, il n'est pas encore possible de lire sur place et d'accéder aux toilettes. Le masque est obligatoire (sauf pour les enfants), du gel hydroalcoolique est mis à disposition tandis que le nombre de personnes pouvant être présentes est limité.

Les locaux sont régulièrement désinfectés et les livres sont placés en quarantaine à leur retour.

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 15h à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h30.

Fermeture estivale du 1^{er} au 24 août.

École de musique Inscriptions

En attendant la réouverture, des permanences sont assurées pour les inscriptions :

Jusqu'au 6 juillet 2020

■ mardi de 16h à 18h ■ mercredi de 9h à 12h ■ jeudi de 15h à 19h.

Du 25 août au 8 septembre 2020

■ mardi de 15h à 19h ■ mercredi de 9h à 12h et 15h à 19h ■ jeudi de 15h à 19h. Le tarif est variable selon votre lieu de résidence et votre quotient familial. Pensez à vous munir de ce dernier.

École d'art municipale Inscriptions

L'école d'art est fermée jusqu'à la rentrée. Les inscriptions seront possibles le jour du Forum des associations, le 6 septembre et la semaine suivante directement à l'École d'art.

Train-Théâtre Concert-ciné le 15 juillet

Ce n'est pas tout à fait la reprise, mais cela y ressemble un peu pour le Train-Théâtre qui, en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques et Radio BLV, vous proposera le 15 juillet à 21h, en plein air et gratuitement, un concert suivi d'une séance de cinéma. Tout commencera donc dès 21h sur le parking du Train-Théâtre avec un concert de VG Trio. Au programme : du jazz manouche bien sûr, mais revisité et avec des hommages à Django Reinhardt et à Biréli Lagrène. À 22h15, place au cinéma avec *L'appel de la forêt*. Omar Sy, Harrison Ford, Dan Stevens et surtout le chien Buck vous emmèneront dans une véritable ode à la nature.

Concert gratuit, places assises dans la limite des places disponibles. À chacun de respecter son voisin et les barrières sanitaires.

Voilà l'été !

L'accueil des enfants et des ados cet été

Malgré les contraintes sanitaires, la municipalité a eu la volonté de permettre l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles au centre de loisirs des Brûlats.

C'est donc dans un contexte inhabituel qu'auront lieu ces vacances d'été. En effet, malgré un effectif réduit de plus de 50% (afin de ré-

pondre au mieux aux exigences sanitaires) nous proposons un accueil de loisirs riche en activités. Nous avons fait le choix de ne pas organiser de séjours qui impliqueraient une logistique difficile à mettre en œuvre et n'avons pas maintenu nos rituelles veillées et soirées avec les familles. Nous avons fait au mieux pour accueillir les enfants dont les parents n'avaient aucune solution de garde. Nous souhaitons que tous les enfants et les ados trouvent un accueil pour l'été, avec les parents ou dans la famille... chez des amis !

L'année 2021 sera meilleure ! Nous avons hâte de vous retrouver dès septembre à la Canopée.

Sachez que nous serons présents au Forum des associations le 6 septembre et que nous organiserons



des "portes ouvertes" dans nos locaux le samedi 12 septembre après-midi. De nombreux intervenants seront présents et répondront à vos questions. Vous pourrez également, à cette occasion, essayer diverses activités pendant tout l'après-midi.

Les inscriptions à l'activité de randonnée auront lieu dans la semaine du 8 au 11 septembre. Les inscriptions à toutes les autres activités débuteront dès le 14 septembre. Au plaisir de vous voir nombreuses et nombreux et en excellente forme ! Bon été !



Les inscriptions des familles à la Canopée, MJC-Centre social pour le périscolaire et les mercredis de la rentrée 2020

Dès le lundi 6 juillet à 14h, commenceront les inscriptions pour la saison prochaine.

Si vos enfants étaient déjà inscrits au périscolaire ou au centre de loisirs entre septembre 2018 et aujourd'hui, vous n'avez pas de nouveau dossier papier à remplir, mais vous devez venir mettre à jour votre dossier et renouveler votre adhésion.

Pour les autres familles le dossier sera à votre disposition à l'accueil

de la MJC-Centre social.

Le carnet de santé est obligatoire pour réaliser l'inscription de vos enfants.

En juillet et en août, l'accueil de la MJC sera ouvert du lundi au mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h et le jeudi et le vendredi de 13h30 à 17h30.

L'accueil sera fermé au public le lundi 13 juillet et du lundi 3 août au vendredi 14 août.

Prenez contact avec

La Canopée MJC-Centre social



Téléphone : 04 75 57 00 96
Fax : 04 75 57 75 58



Mail :
accueil@mjc26800portes.org



Site Internet :
www.mjcplv.fr



Facebook :
Mjc Portes Les Valence
Mjc Secteur Jeunesse Portois
Thomas Mjcportes



Lien snapchat :
thomasmjcportes

Vie Associative

L'US Véore XV

Reprise progressive

Course, gainage et cross-fit, les entraînements des joueurs au stade de Beauvallon sont, pour l'instant, limités. Le 17 juillet, sauf changement toujours possible, ils devraient reprendre d'une manière beaucoup plus sérieuse. Il s'agit en effet de préparer au mieux le championnat de fédérale 2, une grande première pour notre club. La saison prochaine, l'US Véore XV disputera le championnat de la poule 4 et y

retrouvera des clubs tels que Tournon-Tain, Tricastin, Saint-Jean en Royans ou encore, Montélimar... Autant de derbies particulièrement alléchants. Avec à sa tête les nouveaux entraîneurs Guillaume Martin et Rémi Alligier, l'équipe s'est renforcée avec des joueurs en provenance d'Oyonnax, Valence,



Annonay ou encore Voiron, tandis qu'une majorité des joueurs de la saison 2019/2020 ont re-signé.

Le 9 juin, le siège social de l'US Véore XV a été officiellement transféré au stade Gabriel Coullaud

USCP Basket

Une longue interruption

Comme une bonne partie des sports collectifs, l'USCP basket a lui aussi repris partiellement ses activités depuis le 22 juin. Les lundis, mercredis et jeudis, des groupes de 9 basketteurs, plus leur encadrant, ont pris le chemin du gymnase Delaune. Pour l'instant, ils ne peuvent que travailler leurs appuis et les lancers, mais aussi les exercices de remise en forme. Les entraîneurs Armony Sa-

pet, Andréa Hercheux, Julian Dupuis et Marc Vareille ont donc repris du service après une très longue interruption. Pour le basket, le championnat s'est en effet interrompu non pas lors du confinement mi-mars mais fin février lors des vacances scolaires. Autant dire que si les compétitions reprennent comme espéré en septembre, l'interruption aura été particulièrement longue.

USCP Boule cheminote

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la Boule cheminote, comprenez par là la lyonnaise, n'a pas encore repris. Les adhérents du club de Serge Vigny devaient d'abord nettoyer le boulodrome Georges Faure (situé près des terrains de tennis) et donc préparer les terrains avant de s'adonner à leur sport favoris.



Retour aux Brûlats

Depuis le 8 juin, les archers de "La Flèche sous bois" ont repris la direction de leur stand de tir, au plateau des Brûlats, près du centre de loisirs. Seule obligation, s'inscrire au préalable sur le site frama-date.org (le lien exact se trouve sur la page facebook du club), afin d'éviter que plus de 10 personnes soient présentes en même temps. À charge ensuite pour les archers de se tenir à un mètre les uns des autres, mais aussi de ne toucher que leur blason (comprenez par là la cible papier). Quant à la compétition, tous espèrent qu'elle reprendra en septembre.

L'USCP Tennis

Depuis la reprise des cours de tennis le 9 juin, la présidente Séverine Pourret et l'encadrante Nathalie Guigon affichent un large sourire. Le plaisir de taper dans la balle et d'entraîner les enfants leur manquait beaucoup. Si, pour les compétitions, il faudra attendre septembre au mieux, les cours ont repris dans des conditions presque normales. Lors de notre passage, le 16 juin, les enfants apprenaient par exemple à ne pas toucher la balle avec leurs mains. « *L'objectif est qu'ils ne touchent que leurs affaires* » nous expliquait Séverine Pourret tandis que pour l'instant, les groupes sont limités à 6 personnes.



Inscrivez-vous aux stages de juillet

4 semaines de stages, accessibles à tous, vont démarrer le 6 juillet. Les matinées seront réservées aux apprentissages et les après-midi seront l'occasion de pratiquer d'autres sports.

Renseignements et tarifs :
tcuscptennisplv@gmail.com

Jouez avec votre enfant

Pour la modique somme de 20€ (prix de la licence), tout l'été, les parents pourront jouer avec leur enfant licencié au club.

Les cours

Mardi

17h-18h30 : école de tennis (7-10 ans) - 18h30-20h : centre de compétition (15-17 ans) - 19h30-20h : fitennis - 20h-21h30 : cours adultes.

Jeudi

17h15-18h15 : minitennis (4-6 ans) - 17h15-18h30 : école de tennis (7-10 ans) - 18h30-19h : fitennis - 19h-20h30 : cours adultes.

Samedi

9h-10h30 : école de tennis (12 - 15 ans) - 10h-10h30 : fitennis - 10h30-12h : compétition et initiation dames.



Le Twirling bâton à bonne distance

Pas facile de pratiquer le Twirling bâton avec les mesures sanitaires : des groupes de seulement 10 personnes maximum, garder ses distances, pas de lancés entre pratiquantes, pas de duos ou encore ne pas se croiser. De nombreux marquages au sol du gymnase Delaune témoignent d'ailleurs de tous ces changements imposés. Sport de groupe, le twirling en deviendrait presque, malgré lui, un sport individuel.

Par la force des choses, Marie-Christine Bernardet sa fille Laurine (encadrantes), se sont adaptées. Même si les cours ont lieu les lundis, mercredis et vendredis, à peine la moitié des licenciées ont pu reprendre les entraînements. Lors de notre passage Océane, Lili, Clara, Emma, Maiwen et Kamélia étaient en tout cas particulièrement heureuses de pouvoir enfin manier à nouveau le bâton.

UGSP : Revoir les bases

La salle spécialisée étant pour l'instant, mesures sanitaires obligent, fermée, les gymnastes de l'UGSP prennent plusieurs fois par semaine le chemin du Parc de Lorient (Montéléger).

Lorsque la météo le permet, ils s'y retrouvent par groupes de 10, encadrants compris. Le nombre de personnes étant donc limité, seule une soixantaine d'adhérents (sur 300), exclusivement ceux pratiquant des compétitions, sont admis.

Effectués à bonne distance les uns des autres, les cours sont l'occasion de faire du renforcement musculaire et de travailler les bases de la gymnastique au sol.



BMX : Une reprise sous conditions

Armés de leur masque, les enfants entrent sur la piste du BMX par le portillon. À la fin de l'entraînement, ils en sortiront par le portail. Les parents sont invités à rester à l'extérieur et ne doivent arriver que juste avant l'heure et ne pas s'éterniser lorsqu'ils viendront rechercher leur enfant. Dans le sac de ce dernier, de l'eau bien sûr, mais aussi une

bouteille de gel hydroalcoolique. Pendant l'entraînement, limité à des groupes de 10 personnes, tous doivent tenir leurs distances et respecter les consignes. Quant à l'accès au local, aux vestiaires ou aux toilettes, ils sont tout simplement interdits. Toutes ces consignes, mais aussi d'autres, sont inscrites dans la "charte de reprise", qui sera va-

lable tant que le protocole sanitaire sera obligatoire. Bien que contraignantes ses règles ont surtout permis la reprise des entraînements. Le moins que l'on puisse dire est que ceux-ci étaient particulièrement attendus !

Judo jujitsu taïso : Des cours en extérieur

Pas facile de pratiquer un sport de contact quand, justement, les contacts sont interdits. Du côté du club d'Annie Salvador (judo jujitsu taïso), on s'est adapté en pratiquant la préparation physique, la gymnastique, la course, des séances de cardio et des déplacements en rapport avec ceux du judo. Obligés de pratiquer en extérieur, les adhérents prennent trois fois par semaine la direc-

tion du parc de Beauvallon, mais aussi depuis peu celle du gymnase Delaune à Portes-lès-Valence.

Il reste encore des places pour les entraînements :

Benjamins/minimes : le mardi de 17h55 à 18h45. Cadets/juniors/Seniors : le mardi de 19h à 20h15. Poussins : le jeudi de 18h30 à 19h30. Taïso : le mercredi de 18h 30 à 19h 30

Pétanque cheminote

Les boulistes de La Pétanque cheminote portoïse ont repris le chemin des terrains du parc Léo Lagrange début juin. En l'absence de compétitions, les amateurs sont revenus à l'essence même du sport boules : le loisir. Toutefois, les mesures de distanciation doivent être respectées, c'est pourquoi si plusieurs parties ont lieu en même temps, les joueurs doivent impérativement être séparés par un terrain de jeu, tandis que chaque équipe a son bouchon.

Bike club portoïse

Les randos du dimanche



Dès l'annonce du déconfinement, les cyclistes du Bike club portoïse ont pu reprendre l'entraînement (ici près du Cheylard). Par contre, toutes les compétitions ont été annulées, au moins jusqu'en octobre. Le club a néanmoins repris ses randos du dimanche, à 8h au départ de la mairie et 8h15 au barrage de Charmes.

Portrait

Thomas, Marin-pompier et sapeur-pompier

L'engagement est le moteur de la vie de Thomas*, 24 ans. Engagement comme pompier volontaire depuis 8 ans, mais aussi engagement comme marin-pompier sur le porte-avions Charles de Gaulle.

Depuis combien de temps êtes-vous sapeur-pompier au centre de secours de Portes-lès-Valence ?

« Je suis sapeur-pompier à Portes depuis le 1^{er} janvier 2012 après 5 ans aux Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Étoile-sur-Rhône. »

Comment vous est venue cette passion pour les pompiers ?

« Comme le dit un gaulois très connu, je suis tombé dedans quand j'étais petit. Cette petite flamme ne m'a jamais quitté et ne fait que grandir avec les jours. »

Le 29 mai, vous avez parrainé l'opération de l'association Working Together, qui a remis des masques, du gel et des produits d'hygiène à l'Ehpad Les Chênes. Pouvez-vous nous parler de cette association et de cette action ?

« C'est une association composée en majorité de sapeurs-pompiers de tous horizons qui, via les ambassades du pays demandeur, aide les sapeurs-pompiers locaux n'ayant que peu de moyens ou peu de connaissances dans le domaine des feux de forêt, de la conduite

hors chemin et des incendies. Elle est basée à Valence et présidée par Laurent Rouillon, lui-même également sapeur-pompier dans la Drôme. »

Vous vous êtes engagé dans une carrière militaire comme marin-pompier, qui plus est, à bord du porte-avions Charles de Gaulle. D'où vous vient cette seconde passion ?

« J'ai toujours été attiré par les bateaux militaires et par l'histoire navale et je souhaitais aider et protéger la population Française d'une autre manière que celle de pompier. Le Charles de Gaulle était pour moi un rêve et un objectif car c'est un bateau exigeant et où l'on peut énormément apprendre. Voir et participer à la sécurité incendie de catapultages de Rafale ne laisse pas indifférent. »

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est un marin-pompier ?

« Le métier de marin-pompier embarqué consiste à la lutte incen-



dies, aux secours à la personne et à la lutte contre les différents sinistres pouvant survenir sur un bateau de la marine nationale. Il s'agit également de s'occuper de la maintenance et de l'entretien des différentes installations propres à la sécurité. Je m'occupe aussi de la formation des autres marins-pompiers et de tous les marins présents à bord. »

* En raison de la situation militaire de Thomas, il nous est interdit de divulguer la totalité de son identité.

L'agenda Juillet

TRAIN-CINÉMA :

DE GAULLE, 29 juin 20h30.



FILLES DE JOIE

29 juin 18h30, 30 juin 20h30,

2 juillet

18h30,

3 juillet

18h30,

5 juillet

18h15,

6 juillet

18h,

7 juillet

20h30.



LA BONNE ÉPOUSE

1^{er} juillet 20h30, 2 juillet

20h30,

3 juillet

21h,

4 juillet

21h,

5 juillet

20h,

6 juillet

20h30.



CONCERT :

LES Z'ENCHANTEUSES

dans le cadre de Portes en Fête, au Théâtre de verdure du parc Léo Lagrange à 21h. Première partie : Lisa Genin et Naomie Prévost, gagnantes du concours Voix en Scène 2020. Gratuit.

vendredi 10 juillet.

HUMOUR : EDGAR YVES

dans le cadre de Portes en Fête, au Théâtre de verdure du parc Léo Lagrange à 21h. Gratuit.

vendredi 24 juillet.

CINÉMA EN PLEIN AIR

BOHEMIAN RHAPSODY

dans le cadre de Portes en Fête, au parc Léo Lagrange à 21h. Gratuit.

vendredi 7 août.

CINÉMA EN PLEIN AIR

LE ROI LION

dans le cadre de Portes en Fête, au parc Léo Lagrange à 21h. Gratuit.

samedi 8 août.

CENTRE DE VACANCES

DE BOULC EN DIOIS

(AEP JEUNESSE ET FAMILLES)

En raison des mesures sanitaires, jugées trop contraignantes, le centre de vacances **restera fermé cet été.**

DÉLÉGUÉ COHÉSION

POLICE-POPULATION : PERMANENCES

à la Maison des associations salle C de 9h à 12h sans rendez-vous. Contact : 06 74 37 46 40 ou 06 26 06 25 44.

chaque 1^{er} jeudi du mois.

RÉUNIONS

DES CONSEILS

DE QUARTIER

■ **OUEST** 18h30, salle Fernand Léger chaque 1^{er} jeudi du mois.

■ **NORD** 18h, Maison des associations chaque 4^e jeudi du mois.

■ **CENTRE** 18h, Maison des associations chaque 3^e jeudi du mois.

LA DÉLÉGATION TRAVAUX "TRACE LA VOIE"

Notre pays sort tout juste d'une crise sanitaire sans précédent et notre commune n'aura malheureusement pas été épargnée.

Le mois de juin est habituellement le mois des travaux par excellence, travaux, qui cette année auront été mis à mal par la crise du Covid-19 et ses deux mois de confinement.

Grâce à notre réélection et à notre connaissance des dossiers, nous avons, dès que cela a été possible permis le redémarrage des chantiers en cours, avec notamment celui du complexe sportif du stade Gabriel Coullaud. Mais malgré cette reprise anticipée et l'implication sans failles des techniciens municipaux, les contraintes sanitaires imposées par l'État nous laissent présager un retard de livraison sur cette opération.

Car c'est bien là, le double discours de notre gouvernement, qui demande aux communes de participer à la relance économique, mais qui nous impose de plus en plus de normes et nous étouffe sous les démarches administratives.

La crise sociale et financière qui s'annonce nous oblige à gérer de manière encore plus rigoureuse les deniers publics, afin qu'un euro de travaux réalisés, soit un euro utile à tous.

C'est avec cette idée-là, forts de notre volonté à participer pleinement à la relance de l'économie locale et afin de rattraper autant que possible le manque à gagner pour les entreprises du bâtiment, que nous travaillons dès à présent sur la mise en route de plusieurs nouvelles opérations pour cet été. Les prochains "gros chantiers" seront d'ailleurs présentés à la commission urbanisme d'ici à la fin de l'année.

Au-delà de la crise du Coronavirus, notre préoccupation est, et restera, de répondre au mieux à vos préoccupations, en veillant à améliorer en permanence votre cadre de vie. Pour les six prochaines années, forts de notre équipe renforcée de nouveaux talents, nous travaillerons toujours en concertation avec vous sur les principaux axes suivants : Développement des déplacements doux dans tous les nouveaux projets de voirie, en extension comme en réhabilitation ; Multiplication des zones vertes, du petit parc, en passant par les aménagements de rues ou notre projet d'arboretum ; Travaux d'entretien des bâtiments communaux intérieurs et extérieurs ; Visites dans vos quartiers afin d'être toujours plus proches de vos attentes.

*Antonin Koszulinski, Laurent Péméant, Philippe Millot
et l'ensemble des élus de la majorité, membres de l'association "Agir et mieux vivre" : Geneviève Girard,
Daniel Grousson, Suzanne Brot, Lilian Chambonnet, Stéphanie Huset, Sabine Tauleigne,
Patrick Groupierre, Corine Arzac, Bastien Fargeot, Isabelle Wicki, Valérie Garcia, Fanély Monville,
Luc Charpentier, Marie-Renée Avon, Jérémy Fernandez, Geneviève Bouix, Guy Le Drogo, Sylvie Deloche,
Jean-Louis Saint-Clair, Catherine Barneron, Dimitri Delaigues, Danièle Berthonnet, Michel Berne,
élus de la majorité, membres de l'association "Agir et mieux vivre".*

DES ÉLUS COMBATTIFS, JAMAIS ASSERVIS !

Le résultat des élections du 15 mars dernier aurait justifié de la part de la droite municipale un peu de modestie et de respect. Ben non ! La liste de droite élue avec moins de 27 % des inscrits se permet dans la tribune de Portes infos de pérorer et de fustiger les représentants de la gauche, pourtant dignes héritiers des artisans et des bâtisseurs de la plupart des réalisations portoises.

Dotée d'un égo surdimensionné, G.Girard voudrait nous donner des leçons de civisme ! Lors du CM du 25 mai au moment de l'élection du maire et des adjoints, nous avons expliqué les raisons pour lesquelles nous ne prendrions pas part au vote, dénonçant l'insincérité d'un scrutin qui a confiné à la maison près de 52 % de l'électorat.

Les élus de Portes citoyenne, investis dans la vie locale, n'exerceront pas leur mandat "le doigt sur la couture du pantalon" et n'ont pas à subir d'invectives, d'autant plus qu'aucun d'entre eux n'a été invité à l'occasion des dernières commémorations officielles. Quel sectarisme !

Comme l'a déclaré Pierre Trapier : « *Nous nous opposerons, parce que nous sommes de gauche, à toutes les dérives libérales, antisociales, qu'ici, vous élus de droite, n'avaient jamais combattues ni dénoncées, que ce soit dans la vie locale ou nationale* ».

Dans l'après-confinement, n'oublions pas qu'aux coups de canif déjà subis risque de s'ajouter le prétexte du Covid pour justifier encore plus de privations, de précarité et de pauvreté.

Vous pouvez compter sur les élus de Portes citoyenne. L'urgence sera de résister en appelant les salariés et les forces vives de la commune à se mobiliser et à se rassembler pour une vie meilleure, plus juste, plus fraternelle.

Pierre Trapier, Agnès Pagès, Alain Sivan, Marie-Jo Bayoud-Torres et Ali Chaabi, conseillers municipaux d'opposition, membres de l'association "Portes Citoyenne"

SCANDALE ÉCOLOGIQUE, SANITAIRE ET POLITIQUE DES TRAVAUX SNCF !

Les Portoises en ont RAS LE BOL de ces travaux SNCF, quartier Ouest, qui n'en finissent plus, JOUR ET NUIT. Préfet, Maire, SNCF, TOUS avaient promis la trêve pour mi-avril ! Les travaux durent depuis si longtemps sans que le Maire ne s'en soucie ou si peu ! En tant qu'élue des Portoises, vous devez prendre des décisions fortes pour le bien-être des Portoises, mais c'est le moindre de vos soucis, et ne prenez pas l'excuse du COVID, cela dure depuis tant de mois que c'est un véritable scandale écologique et sanitaire qui se passe dans notre ville et ni vous, ni la SNCF, ni la Région, ni le Préfet ne vous en préoccupez hélas !!!

Travaillez plus efficacement avec vos amis de l'Agglo, dont vous êtes PARTIE PRENANTE !

Claude Illy et Sandrine Augier conseillers municipaux d'opposition, membres de l'association "Portes Solidaire"

MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence de l'état civil, samedi, 9h-11h. Le recueil des actes administratifs peut être consulté. Les personnes intéressées peuvent se renseigner au service du secrétariat général.

Téléphones utiles :

Accueil04 75 57 95 00

Fax.....04 75 57 95 12

État civil04 75 57 95 01

Fax état-civil04 75 57 95 08

Services Techniques

.....04 75 57 95 20

Fax S.T.04 75 57 95 36

Centre Technique Municipal

(CTM)04 75 57 75 70

Cabinet du maire.04 75 57 95 10

Police municipale.04 75 57 95 17

N° ASTREINTE.....06 09 85 46 23

Site : www.portes-les-valence.fr

CELLULE EMPLOI

Ouverte au public du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30.

Tél : 04 75 57 74 74 - 06 71 27 47 94

cellule-emploi@mairie-plv.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Lundi et vendredi, 13h30-16h30, mardi, mercredi et jeudi, 9h-12h et 13h30-16h30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS : 04 75 57 74 75.

PHARMACIES DE GARDE

Juillet

Samedi 4, lundi 6 : Gautier

Samedi 11, lundi 13 : Chœur

Samedi 18, lundi 20 : Les Cèdres

Samedi 25, lundi 27 : Gautier

Août

Samedi 1^{er}, lundi 3 : Chœur

Samedi 8, lundi 10 : Les Cèdres

Dimanches et jours fériés : 32 37

MJC-CENTRE SOCIAL

En juillet et en août, l'accueil de la MJC sera ouvert du lundi au mercredi 10h-12h et 13h30-18h et le jeudi et le vendredi 13h30-17h30.

L'accueil sera fermé au public le lundi 13 juillet et du lundi 3 août au vendredi 14 août.

Tél : 04 75 57 00 96.

Site : www.mjcplv.fr

POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES

Permanence de l'association Femmes Solidaires, le 2^e mardi de chaque mois de 9h à 11h au Pôle social, 3 rue F. Jourdain.

Tél. : 06 66 28 10 75

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Les demandes de cartes d'identité et de passeports sont traitées exclusivement par les mairies équipées d'un dispositif de recueil.

Sur rendez-vous uniquement, du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30, tél. : 04 75 57 95 02. Possibilité d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site service-public.fr.

Pour tous renseignements : 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02.

ÉTAT CIVIL

Décès :

Hervé Dunand,

Domenica Lo Vecchio

née Giosello,

Benito Sist,

Bernard Forest,

Yldirim Turan,

Paul Giren,

Hélène Kraus,

Daniel Sabatier,

Philippe Valette,

Martial Goutteborge,

Jeanne Morozoff née Gervy,

Roux Michel.

OBJETS TROUVÉS

■ 1 clé de cadenas de vélo,

■ 3 paires de lunettes de vue,

■ 1 tablette,

■ Plusieurs trousseaux de clés.

Vous pouvez venir à la police municipale pour retrouver votre bien. Pour la restitution, une pièce d'identité devra être présentée et pour les clés de véhicule également la carte grise.

POLICE MUNICIPALE

La police municipale, vous reçoit aux horaires d'ouverture des bureaux, 8h30-12h et 13h30-16h30, du lundi au vendredi.

Tél. : 04 75 57 95 17

POLICE NATIONALE

8 rue P. Semard. Du lundi au vendredi, 9h30-13h.

Tél : 04 75 57 81 90.

Hors horaires : 17.

DÉCHETTERIE

Rue Jean Rostand. Ouverture du lundi au samedi, 8h30-18h en continu.
Renseignements : 04 75 81 30 30
dechets@valenceromansagglo.fr

VALENCE ROMANS AGGLO

Eau et assainissement :
04 75 75 41 50 (en cas de débordement, d'odeurs, de bruits ou d'affaissement). Service économie :
04 75 75 98 55.

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouvertures, du mardi au vendredi 15h-18h30, samedi, 9h30-12h30. Tél. : 04 75 57 40 65
mediatheque.portes-les-valence@valenceromansagglo.fr

LA PITCHOULINE

Multi-accueil collectif : (crèche, accueil de 40 places) du lundi au vendredi, 7h30-18h30. Guichet unique/ information et inscription.
Tél 04 75 81 30 30.
petiteenfance.valence@valenceromansagglo.fr
RAM (Relais d'Assistants Maternels) : du lundi au vendredi 13h30-17h et le mercredi 8h30-12h.
ram-portes@valenceromansagglo.fr
Tél : 04 75 57 78 59

RENCONTRER VOS ÉLUS

Sur rendez-vous : au Cabinet du maire ou par téléphone au 04 75 57 95 15.

GENEVIÈVE GIRARD,
maire, conseillère départementale.

DANIEL GROUSSON,
1^{er} adjoint - économie, écologie, emploi.

SUZANNE BROT,
2^e adjointe - finances, personnel communal, état civil.

LILIAN CHAM BONNET,
3^e adjoint - culture, animation, communication.

STÉPHANIE HOUSET,
4^e adjointe - sport.

ANTONIN KOSZULINSKI,
5^e adjoint - urbanisme.

SABINE TAULEIGNE,
6^e adjointe - affaires sociales, logement. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 50 le mercredi de 17h30 à 18h30

PATRICK GROUPIERRE,
7^e adjoint - sécurité publique.

CORINE ARSAC,
8^e adjointe - enseignement, enfance, jeunesse.

**De plus,
les élus vous reçoivent
tous les samedis
de 9h à 11h
sans rendez-vous
en mairie salle
du conseil municipal.**

Magazine
d'information municipale

N° 121-JUIN 2020

Édité par la mairie de Portes-lès-Valence. Tirage 5600 exemplaires, distribué dans toute la commune et en dépôt chez les commerçants suivants :

Coiffeur Éric, Le Nouvel Hôtel-La Table, Ma pause boulangerie, Pâtisserie Gourmandises & Cie, Boulangerie le Fournil de Laeti, Panier sympa supérette, Boulangerie Honorin, Boulangerie pâtisserie Roustain et Boulangerie le Fournil.

Directrice de la publication :
Geneviève Girard : 04 75 57 95 15

Journaliste - photographe :
Hervé Baruhet : 04 75 57 95 11

Maquettiste - Infographiste :
Agnès Molières : 04 75 57 95 59

Photos :
Hervé Baruhet, Nicolas Pereira Da Rocha, Fred Farrugia, Vincent Estassy, Bernard Crozier, associations, x.

Imprimerie Fombon



Distribal, tél. : 06 21 02 49 85

RETROUVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Facebook :
Ville de Portes lès Valence



Twitter : Portes lès Valence



Site : www.ville-portes-les-valence.fr

Portes en Fête



PARC LÉO LAGRANGE - 21H

10 JUILLET - CONCERT, LES Z'ENCHANTEUSES

24 JUILLET - HUMOUR, EDGAR-YVES

7 AOÛT - CINÉMA, BOHÉMIAN RHAPSODY

8 AOÛT - CINÉMA, LE ROI LION

Spectacles gratuits - Places limitées